

Réunion du 21 mars 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 69

Nombre de votants : 79

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Pierre MUCHADA), Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, François MATEOS (départ à 18h45), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Geneviève GUICHEMERRE, Christine LABORDE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à M. Didier REY).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 28 : EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Michel LABOURDETTE

Ce tableau est établi en fonction de la réglementation en vigueur en 2018. Les modifications apportées au tableau des effectifs sont les suivantes :

Après avancement de grade

Filière administrative

- Transformation d'un poste d'attaché territorial en attaché principal.
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en rédacteur principal de 1^{ère} classe.
- Transformation de deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- Transformation de sept postes d'adjoint administratif territorial en adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, dont trois suite à la réussite à un examen professionnel.
- Transformation d'un poste d'ingénieur en poste d'attaché principal.

Filière technique

- Transformation d'un poste de technicien en poste de technicien principal de 2^{ème} classe, suite à la réussite à un examen professionnel.
- Transformation de deux postes d'agents de maîtrise en poste d'agents de maîtrise principaux.
- Transformation de 3 postes d'adjoints techniques territoriaux en adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe, dont un à temps non complet.
- Transformation de 14 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe en poste d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe.

Filière animation

- Transformation d'un poste d'adjoint territorial d'animation en poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.

Filière médico-sociale

- Transformation d'un poste d'éducateur de jeunes enfants en poste d'éducateur principal de jeunes enfants.
- Transformation de 8 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe en poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe.

Promotion interne

Dans le cadre de la promotion interne, la collectivité doit créer par anticipation les emplois au tableau des effectifs. Pour cela, il est recommandé de créer :

- Un poste d'attaché territorial,
- Un poste de conseiller socio-éducatif,
- Un poste d'agent de maîtrise territorial,
- Un poste d'ingénieur territorial,
- Un poste de technicien territorial,
- Deux postes de techniciens principaux de 2^{ème} classe, suite à la réussite à un examen professionnel.

Réussite aux concours : création d'un poste d'animateur.

Retraite : Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal.

Intégration directe : Transformation d'un poste d'adjoint d'animation en poste d'adjoint du patrimoine

La régularisation interviendra lors du prochain comité technique, lorsque les résultats de la commission administrative paritaire auront été publiés.

Eu égard aux développements précédents, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'adopter** le tableau des effectifs comme suit :

1°) Filière administrative

- Administrateur	1
- Directeur	2
- Attaché principal.....	6
- Attaché	11
- Rédacteur Principal de 1ère classe	6
- Rédacteur Principal de 2ème classe.....	3
- Rédacteur.....	7
- Adjoint administratif principal 1ère classe.....	5
- Adjoint administratif principal 2ème classe.....	22
- Adjoint administratif territorial	8

2°) Filière technique

- Ingénieur en chef	2
- Ingénieur principal.....	2
- Ingénieur	6
- Technicien principal 1ère classe.....	12
- Technicien Principal 2ème classe	8
- Technicien	5
- Agent de maîtrise principal	18
- Agent de maîtrise	18
- Adjoint technique principal de 1ère classe	61
- Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 20 h/s.....	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe	61
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 30 h/s.....	2
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 26 h/s.....	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 25 h/s.....	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 3 h/s	1
- Adjoint technique territorial	63
- Adjoint technique territorial à TNC 30 h/s	1
- Adjoint technique territorial à TNC 24,5h/s	1
- Adjoint technique territorial à TNC 26 h/s	1

3°) Filière animation

- animateur.....	2
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe	9
- Adjoint territorial d'animation.....	8

4°) Filière culturelle

- Bibliothécaire principal	1
- Attaché de conservation du patrimoine.....	1
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe	2
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	3
- Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	4
- Adjoint territorial du patrimoine.....	4

5°) Filière sanitaire et sociale

Emplois sociaux

- Conseiller socio-éducatif..... 1
- Assistant socio-éducatif principal..... 1

Emplois médico-sociaux

- Infirmier en soins généraux de classe normale
TNC 12h/ s 1
- Puéricultrice hors classe 1
- Puéricultrice de classe normale 1
- Psychologue de classe normale TNC 22h/mois 1
- Psychologue de classe normale TNC 24h/mois 1
- Educateur principal de jeunes enfants..... 7
- Educateur de jeunes enfants..... 1
- Auxiliaire de puériculture principal 1^{ère} classe 12
- Auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe 12
- Auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe
TNC 21h/s 1

6°) Détachement sur emploi fonctionnel

- Directeur général des services 1
- Directeur général adjoint des services..... 4

7°) Emploi non cité

- Collaborateur de cabinet 1

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/03/2018